

**République Française**  
**Département du Pas-de-Calais**  
**Arrondissement d'Arras**  
**Canton d'Avesnes-le-Comte**  
**Communauté de Communes du Sud-Artois**

Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Sailly-au-Bois  
Séance du 01/12/2022

L'an deux mil vingt-deux, le premier octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de Madame MIKOLAJCZAK Georgette, Maire.

Présents : Mme MIKOLAJCZAK Georgette, Maire, Mmes : PINSON Julie, PLOUVIER Marie-Christine, MM : ADAMCZYK Lucien, BAL Éric, CANIS Rémi, DUFOUR Benoît, LETHO DUCLOS Gérard, OGON Eddy.

Absent :

Absents excusés : Mme MONKA Cathy qui donne procuration à Mme MIKOLAJCZAK Georgette et M. PIETRZAK Vincent qui donne procuration à M. DUFOUR Benoît.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 24/11/2022 - Date d'affichage : 24/11/2022

A été nommé Secrétaire de Séance : M. OGON Eddy.

## **Procès-verbal de la réunion de Conseil du 1<sup>er</sup> décembre 2022**

Ordre du jour de la séance :

- 1/ Présentation par EDF Renouvelables Projet Eolien sur le Territoire.
- 2/ Révision tarifs location salle.
- 3/ Régularisation délibération secours de 1 000 € à Bihucourt.
- 4/ Enquête publique - avis du Conseil « Parc Eolien Lesbœufs Beaulencourt ».
- 5/ Antenne ORANGE – la Déclaration Préalable a été acceptée.
- 6/ Désignation Correspondant Incendie et Secours.
- 7/ Fin d'année - Illuminations - Arbre de Noël – distribution colis - Vœux du Maire.
- 8/ Réflexions sur travaux à effectuer – DETR – DSIL – FARDA.
- 9/ Questions diverses.

La séance ouverte, il est procédé à la lecture du compte-rendu de la réunion précédente approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1/ Présentation par EDF Renouvelables Projet éolien sur le Territoire :

MM Hadrien MANANT et Cyril JOUVE sont venus nous présenter la possibilité d'installer des éoliennes sur le territoire de Sailly. Leur exposé a été très bien détaillé. On se donne le temps de la réflexion. On se reverra ultérieurement. Affaire à suivre.

## **2/ Révision tarifs location salle :**

Comme tous les ans, à la même époque, nous devons réviser les tarifs pour louer notre salle. A l'unanimité, il a été décidé de maintenir les tarifs qui avaient été décidés en 2018. L'entreprise Rémy doit passer pour revoir les différentes prises de la salle pour éviter que tout se coupe comme l'autre jour quand plusieurs appareils à raclette ont été branchés. Il en profitera pour faire l'entretien du lave-vaisselle.

## **3/ Régularisation délibération secours de 1 000 € à Bihucourt :**

Madame le Maire rappelle que suite à la tornade du 23 octobre qui a ravagé la commune de Bihucourt, une décision avait été prise en distanciel afin de verser une subvention de 1 000 € pour aider les sinistrés. Une délibération avait été prise et il faut maintenant la régulariser. Acceptation à l'unanimité.

## **4/ Enquête publique - Avis du conseil "Parc Eolien Lesboeufs Beaulencourt" :**

Madame le Maire fait part aux conseillers de l'ouverture d'une enquête publique entre le jeudi 10 novembre et le lundi 12 décembre pour l'exploitation d'un parc de 5 éoliennes d'une hauteur de 180 mètres sur les communes de Lesboeufs et Beaulencourt. Chacun est amené à donner son avis en Mairie de Lesboeufs.

## **5/ Antenne ORANGE - la Déclaration Préalable a été acceptée :**

La Déclaration Préalable nécessaire à cette implantation a été acceptée. Les travaux devraient bientôt commencer.

## **6/ Désignation Correspondant Incendie et Secours :**

Madame le Maire fait part à l'assemblée de l'obligation de désigner un correspondant Incendie et Secours au sein du Conseil Municipal et que nous devons le désigner avant le 1er novembre 2022. Ce qui n'a pas été fait.

Il aura pour mission, sous l'autorité du Maire,

- de concourir à la mise en oeuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde.
- de concourir à la mise en oeuvre par la commune de ses obligations de planification et d'informations préventives.
- de concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.
- Il informe régulièrement le conseil municipal de ses actions dans son domaine de compétence.

Après cet exposé, Monsieur Gérard Letho Duclos accepte de remplir les fonctions du correspondant Incendie et Secours.

L'arrêté de nomination sera transmis à la Préfecture.

## **7/ Fin d'année - Illuminations - arbre Noël - distribution colis -voeux du Maire :**

C'est par souci d'économie en cette période de forte augmentation des coûts de l'énergie que nous avons décidé de ne pas illuminer la commune. Toutefois, afin d'égayer un peu, des sapins seront disposés près de la Mairie où on installera les guirlandes sur le balcon.

Les bons d'achats pour des jouets seront distribués aux enfants le vendredi 16 décembre à partir de 16h30.

Les colis seront distribués aux aînés le samedi 17 décembre à partir de 9h.

La cérémonie des voeux du Maire aura lieu le vendredi 6 janvier à partir de 19h.

## **8/ Réflexions sur travaux à effectuer - DETR - DSIL - FARDA :**

Cela concerne l'Eglise : la subvention de 24 219,77 €, soit 50 % du coût de la réfection de la toiture du chœur et de la sacristie vient d'être accordée par la Région. On attend des nouvelles de la DETR (Préfecture) et du Fonds de Concours de la CCSA. Les travaux vont pouvoir commencer et la toiture sera complètement terminée.

Il y a aussi des fissures importantes dans l'Eglise, sous le clocher, près de la porte côté rue Neuve. Un devis a été demandé.

L'entreprise BODET, qui est chargée de la révision des sonneries, nous signale un problème dans la minuterie. Elle nous demande d'installer un plancher sous la cloche. Ils vont nous fournir des devis.

**9/ Questions diverses :**

Les associations de Parents du Collège de Pas-en-Artois et de celui d'Acheux nous sollicitent pour des subventions dans le but de financer des voyages pour leurs élèves. La réponse est non.

Isabelle, notre femme de service aux écoles, va devoir s'arrêter en janvier pour l'opération du canal carpien. Une remplaçante va devoir être trouvée pour le ménage. Madame le Maire pense à Karine Bal ou à Lyse, un contrat de quelques heures par semaine sera proposé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Prochaine réunion le jeudi 19 janvier 2023 à 19h30.

